



Les réorganisations à nouveau... Et les luttes ?

Après le Grand Dialogue, c'est la reprise des réorganisations avec leur cortège de suppressions de quartiers. Rien n'a vraiment changé. Les luttes sont à nouveau de plus en plus nombreuses. Ces luttes, il faut les étendre et les coordonner pour se donner tous les moyens de gagner.

Les luttes reprennent !

Avec les réorganisations, les luttes reprennent ! Il faut dire qu'entre les suppressions de quartier, l'extension de la sécabilité et de la sursécabilité, les emplois vacants et les départs non remplacés, les collègues qui vont de CDD en contrat de professionnalisation avant de redevenir CDD, les problèmes sont nombreux.

Et très souvent, nos dirigeants tiennent toujours le même discours sur la baisse du trafic, sur la nécessité de faire des gains de productivité, de gagner en professionnalisme (comme si nous n'étions pas professionnels !), et... pour imposer suppressions d'emplois, changement de rythme de travail, semaines de sécabilité supplémentaires...

Et nos luttes permettent de gagner, même si nous ne gagnons pas tout !

La Poste oublie quand le travail augmente !

Le trafic Courrier a beau baisser (et encore pas partout), notre activité ne baisse pas pour autant. La population et donc le nombre de boîtes aux lettres continuent à augmenter. Facteurs et factrices sont obligés de faire les mêmes parcours haut-le-pied et de distribution, quand ne s'y rajoute pas le parcours haut-le-pied jusqu'à la sécable.

La direction ne tient aucun compte de l'augmentation du trafic Colis ni du trafic PNA quand PNA et Colis sont distribués par les facteurs et factrices.

Pourtant, c'est bien du travail supplémentaire !

Sécabilité : elle doit être supprimée

La sécabilité est pénible quand elle concerne le début de semaine, et encore plus pénible quand il s'agit de sécabilité pour «absence inopinée» ou sur des semaines entières dites «faibles».

Certains Chefs d'Etablissement invoquent l'absence de réorganisation pour augmenter le nombre de semaines de sécables. D'autres étendent la sécabilité au mercredi. Avec le manque d'effectifs, la sécabilité devient un mode de gestion des absences, que ce soit pour congé ou maladie.

Modernisation continue, c'est non !

La direction du Courrier essaie de dissimuler les réorganisations derrière des projets d'adaptation, derrière des processus «d'amélioration continue» pour tenter de vaincre les résistances.

A chaque fois, même quand, en apparence, il s'agit de répondre à un problème concret, c'est toujours pour faire plus de productivité.

Etendons et coordonnons nos luttes ! revendiquons :

- Remplacement de tous les départs. Volant de remplacement minimum à 25%
- Arrêt de la sécabilité, de la sur-sécabilité.
- Droit de veto des personnels et des organisations syndicales sur les réorganisations
- 2.1 grade de base et repyramidage des autres fonctions.

Sécabilité, sursécabilité, inopinée et périodes faibles...

Une imagination sans limites

Il y a toutes les raisons de s'opposer à la sécabilité. C'est pénible, insupportable et cause de souffrance. Quartier SUD, numéro après numéro, explique pourquoi il faut en finir avec la sécable. Toutes les mobilisations contre la sécable sont justes et légitimes.

Le TMJ ne justifie pas tout

Pour SUD PTT, le trafic du jour (Trafic Moyen Journalier) sur le bureau ne doit pas être la seule variable pour déterminer le temps de travail des factrices et facteurs. Depuis quand un logiciel pourrait-il faire office de boule de cristal et déterminer les jours de sécabilité tout au long de la semaine et de l'année ?

Comment la seule consultation du TMJ du jour peut-elle suffire à refuser ou à attribuer des heures supplémentaires en cas de sécabilité pour absence inopinée ?

Le TMJ du bureau ne détermine pas le temps de travail de chaque quartier et celui-ci peut être très variable d'un quartier à l'autre.. Nos dirigeants standardisent la distribution avec des normes et cadences qu'ils imposent sans discussion. Et ceux ou celles qui dépassent leurs heures se voient reprocher de ne pas tenir la cadence, d'être de mauvais facteurs ou factrices, après des années de métier....

Ce processus de culpabilisation est inacceptable et doit cesser immédiatement. Pour SUD PTT, seule doit compter l'heure de rentrée des agents. Peu importe le TMJ.

Le TMJ ne doit pas servir à déclencher la sécabilité...

Annualisation, inopinées, double sécabilité, périodes faibles...

La direction du Courrier ne manque pas d'imagination pour faire de la sécabilité le filon de toutes les manières possibles et imaginables, au mépris de la souffrance engendrée.

Commençons par l'annualisation du temps de travail : le rêve éveillé de la Poste ! Depuis bien longtemps la Poste tente de nous vendre des organisations avec des durées hebdomadaires du travail différentes selon les périodes de l'année afin d'adapter le personnel en fonction des variations de trafic. Tant pis si le trafic est plus fort que prévu !

Il n'y a pas que ce procédé désastreux pour les conditions de travail des agents : la double sécabilité, la sécabilité sur absence inopinée obligatoire avec menace de sanction, la programmation de la suppression de quartiers au fil de l'eau avec rajout de parties sécables au fur et à mesure d'une soi-disant baisse de trafic, l'imagination de nos « experts en organisation » est sans limite.

Il s'agit en fait de faire subir aux agents les aléas des variations de trafic sans considération ni pour leurs conditions de travail de plus en plus pénibles ni pour leur vie personnelle qu'ils sont sommés d'adapter aux nécessités du trafic. Pour nous, c'est l'entreprise qui doit subir les conséquences des variations de trafic. Tant mieux s'il y a un peu moins de travail et s'il y a le temps de souffler de temps en temps.

Il y a même des activités qui augmentent...

La Poste nous chante sans cesse le même refrain sur la baisse de trafic, que la Poste est au bord du précipice et qu'il y a de moins en moins de courrier à distribuer...

Si on ne peut pas nier une baisse lente et progressive de la lettre «traditionnelle», la Poste ne peut pas nier la montée en charge des plis et colis contre signature et de la PNA.

Recommandés, colissimos, ou toutes lettres contre signature ou suivi, leur nombre est en constante expansion et cela représente un temps de traitement pour les facteurs et factrices qui doit être valorisé.

D'ailleurs le rapport de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) le démontre : le colis augmente d'environ 2 % par an et la PNA augmente de 2 à 4 %.

La Poste compte le trafic quand il baisse, pas quand il augmente...

De même qu'elle ne compte pas l'augmentation du nombre de boîtes aux lettres dû à l'augmentation de la population...

SUD revendique :

La seule solution est la suppression pure et simple de la sécabilité, qu'elle soit inopinée ou structurelle.

- Un volant de remplacement au minimum à 25% en agents permanents et à temps plein**
- La fin de la pré-quantification du temps de travail**
- L'arrêt des suppressions de quartiers**
- Une réelle prise en compte de la pénibilité**

Facteo : un ami qui nous veut du mal ?

La direction a lancé une grande campagne de presse sur Factéo. Elle veut ainsi se donner une image de modernité. Avec 10 000 factrices et facteurs équipés fin 2013, c'est le début de la généralisation. Pourtant, Facteo est encore en expérimentation et l'outil continue à évoluer. La vigilance s'impose face aux risques de contrôle généralisé de l'activité et de « flicage ».

Un outil pour la vie personnelle ? Non !

Dans sa campagne de presse, la direction en fait un outil à la fois pour la vie personnelle et pour la vie professionnelle. C'est comme cela qu'elle avait commencé à présenter Factéo lors des premières expérimentations.

Aujourd'hui, elle a changé de discours et elle en fait d'abord et avant tout un outil professionnel dans le document qu'elle fait signer aux factrices et facteurs qui reçoivent un Facteo.

Il y a des raisons fiscales : Facteo risquait d'être considéré comme un avantage en nature et donc sa valeur aurait été intégrée dans la déclaration de revenus !

Mais parler d'outil professionnel n'est pas sans conséquences. Un outil professionnel peut être contrôlé par l'employeur. Cela signifie qu'il peut avoir accès aux numéros privés appelés ou aux sites visités. De même, il est dit explicitement qu'il y aura un contrôle des consommations en cas de dépassement du forfait.

Donc, il n'est pas interdit de passer des coups de fil personnels. Mais, il faut être prudent. La Poste peut avoir accès à vos listes d'appel. Et pour les gros consommateurs, il est prudent de conserver son portable personnel.

Vous avez dit outil professionnel ?

Comme c'est un outil professionnel, il doit y avoir la possibilité de laisser le Facteo au bureau (sans que ce soit obligatoire). La direction ne dit pas non. Mais rien n'est prévu.

L'agent a l'obligation de charger la batterie avant de partir en tournée. Il faut qu'il y ait un nombre de chargeurs suffisants dans les bureaux. Et cela ne peut se faire systématiquement à domicile !

Aujourd'hui, les applications existantes sont la distribution des objets spéciaux, les réexpéditions, les procurations. Ultérieurement, d'autres applications seront créées.

Flicage ?

En Seine-et-Marne, un facteur s'est vu remettre une demande d'explication lui reprochant d'avoir téléphoné au syndicat durant son temps de travail avec son Factéo.

La direction jure qu'elle n'a pas accès à des facturations détaillées ni à la liste des appels.

Mais l'exemple montre que ce type de mise en cause est possible. La direction ne nous a toujours pas expliqué comment elle compte mettre fin à ce type de dérives et de flicage...

SUD exige que le déploiement de Facteo soit stoppé jusqu'à ce qu'il y ait des garanties que le flicage est impossible.

Productivité ? Pas pour le moment !

La direction du Courrier ne nie pas qu'il y aura des gains de productivité. Mais pour l'instant, elle n'en parle pas, pour l'instant, rien ne change.

Pendant deux mois, les personnels s'approprient l'outil. Ensuite, il y a maintien d'un double processus : bordereau papier d'une part, bordereau informatique Facteo d'autre part. Donc, il n'y a pas de reprise d'emplois.

Mais la DDI (Direction du Développement Industriel) commence une étude pour mesurer le temps des opérations Facteo et modifier en conséquence les normes et cadences de distribution des objets spéciaux ! Sans doute le temps de distribution des objets spéciaux va-t-il diminuer !

Chaque fois que la direction a installé de nouveaux outils, c'est pour expliquer que c'était plus rapide et qu'il faut supprimer des emplois. Et il y aura sans doute des conséquences et sur les factrices / facteurs et sur le nombre d'agents de cabines.

En fait, aujourd'hui, c'est l'opération séduction pour ne pas susciter de rejet du nouvel outil. Après ce sera suppressions d'emplois et aggravation des charges de travail.

Géolocalisation ?

Tous les smartphones sont équipés d'une fonction géolocalisation. La direction répond que le facteur ou la factrice pourra désactiver la fonction géolocalisation. Il faudra être très attentif sur ce point et vérifier qu'elle est bien désactivée. Sinon, certains membres de la hiérarchie mal-intentionnés vont s'amuser à suivre le facteur/trice soit par volonté de contrôle soit par volonté de harcèlement.

Pas de risques avec les ondes ?

La direction prétend que les ondes émises sont inférieures aux seuils légaux. Mais ces seuils ne sont pas forcément pertinents et sans doute sont-ils trop élevés. On ne peut pas dire que c'est sans danger. En fait, on ne sait pas. C'est le cas notamment pour les factrices et facteurs en voiture. Elle fait caisse de résonance... et cela se reproduit tous les jours. De même, certains centres à cause de la disposition des antennes peuvent être plus exposés que d'autres.

Quand aux personnes électro-sensibles, leur situation sera examinée « au cas par cas ». Seront-elles discrètement jetées dehors ?

Les réorganisations reprennent, les luttes aussi

Avec la reprise des réorganisations, les conflits à la Distribution fleurissent. C'est la preuve que pas grand chose n'a changé dans la « conduite du changement » suite au Grand Dialogue. A nouveau des décisions arbitraires, à nouveau des suppressions de quartier. Pour SUD, il n'est pas question de se laisser embobiner, la question, c'est l'arrêt des suppressions d'emplois et l'amélioration des conditions de travail et de santé.

Contre la délocalisation à Epinay et Morsang-sur-Orge (Essonne)

Il a fallu 7 jours de grève du 6 au 12 mars aux facteurs d'Epinay-sur-Orge et de Morsang-sur-Orge soutenus par SUD et FO pour obtenir la suspension et la rediscussion des projets de délocalisation qu'ils devaient subir. Les facteurs d'Epinay devaient être transférés à Morsang et le trafic Colis à l'Agence Coliposte des Lisses.

Une double absurdité :

-- Tout d'abord, la direction invoquait la fin du bail. Mais la seule indication était qu'en 2014, le bail devait être renouvelé pour un site occupé depuis 1938.

-- Ensuite, alors que le trafic Colis est en croissance, il devait être transféré à Coliposte : positions de travail supprimées au Courrier et le personnel contraint à la mobilité...

La grève est un succès contre les mobilités arbitraires qu'ils veulent imposer. La vigilance reste de mise.

10 jours de grève à Cauderan (Gironde)

Les factrices et facteurs de Cauderan ont fait 10 jours de grève contre la suppression de 3,42 emplois. Malgré l'intervention des élu(e)s, ils n'ont pu récupérer qu'un emploi. Mais ils ont aussi obtenu 6 samedis de repos au lieu de 3, 4 semaines de sécabilité au lieu de 10 et le comblement de 4 postes vacants.

La direction a mené le conflit à sa façon habituelle, en revenant sur les concessions faites la veille et en prétendant mordicus que le trafic passerait avec leur réorganisation malgré les doutes exprimés par les facteurs et les factrices. Sans doute un effet d'une démarche participative dont La Poste nous rebat les oreilles à longueur de la revue Forum.

Il a fallu toute l'obstination des grévistes, leur solidarité sans faille pour arracher des concessions importantes.

Une lutte de bonne augure avant les 60 réorganisations prévues en DOTC Aquitaine Nord !!!

Démarche Elan :

Le lean management appliqué au Courrier

La direction du Courrier se veut à la pointe du progrès pour faire toujours plus de productivité sur le dos des personnels. C'est la démarche Elan.

Elle a mis les moyens : elle paie, sans doute grassement, des cabinets extérieurs et elle a constitué sa propre équipe en interne sans informer personne et surtout pas les organisations syndicales.

Elle a décidé de systématiser une démarche de «lean management» qui signifie faire du maigre ! L'objectif est clair, il s'agit de «dégraisser» en supprimant tous les gestes «inutiles» non directement productifs. Peu importe que le travail s'intensifie ou que le stress monte.

La méthode consiste à faire participer les agents au dégraissage des effectifs, à la suppression de leurs propres emplois.

La direction organise des groupes de travail pour trouver des idées pour améliorer l'efficacité du travail et donc traquer ce qui est temps mort, geste inutile. De bonne foi, les personnels peuvent apprécier d'être écoutés sur leur travail. Les suppressions d'emplois viennent après... Et là, la direction refuse d'en discuter.

La démarche participative a des limites !

«Co-construire» la suppression de ses propres emplois et l'intensification du travail et du stress, Non Merci !

100% Réception choisie Sur la re-présentation des objets avisés

Dans les ETC, la direction a commencé à présenter le projet de représentation des recommandées ou des objets avisés sur demande des clients.

En appelant le 3631, le client pourra faire représenter le courrier le lendemain. Par internet, le client pourra se faire représenter le courrier le jour qu'il veut ou le faire transférer dans un autre bureau.

Tout cela doit se déployer d'ici l'automne 2013.

En soi, cela relève du service à rendre aux usagers. Cela se pratiquait d'ailleurs de façon empirique à l'époque où les usagers pouvaient appeler leur bureau de poste ou leur service de distribution...

Mais la direction a parlé de l'objectif de zéro instance à échéance de 2015. Là, ce serait une autre paire de manche car il s'agirait d'une représentation systématique de l'ensemble des objets avisés. Ce serait une lourde charge de travail supplémentaire et la direction ne pourra pas la faire passer sous prétexte de baisse de trafic.

Aujourd'hui, l'objectif de la direction semble beaucoup plus modeste : de l'ordre de 5% du total des recommandés, tout de même du travail supplémentaire!

Surtout, ce trafic supplémentaire risque d'être concentré sur certains jours notamment le samedi ! Et là, il faut clairement en limiter le nombre.

SUD sera très vigilant.